



## Rapport des activités

### Contexte

En partenariat avec la fondation Femmes pour la Paix, l'association Relais Prison-Société mène depuis 2005 un projet d'aide et de soutien pour les mamans incarcérées et leurs enfants. Le but de cette initiative est de pallier aux manques de prise en charge, en milieu carcéral, des enfants de détenues. Egalement, un soutien particulier est accordé aux mères détenues à travers une éducatrice prise en charge par une autre association ALL Ladies (malheureusement depuis le Covid cette femme ne peut plus entrer).

Des femmes étrangères ainsi que des filles mineures sont prises en charge à travers des ateliers d'art thérapie animés par la psychothérapeute Catherine Barut, depuis 2014.

Ce projet se traduit par un soutien financier et matériel permettant de couvrir en partie les besoins de ces populations fragiles. Cette aide s'articule autour de deux moyens de financement pour les bénéficiaires : un premier pour les frais d'inscription en crèche et un second qui prend la forme de dons, permettant aux détenues de longue durée voir à perpétuité de subvenir aux besoins alimentaires et nutritionnels. Cette contribution leur est octroyée à l'occasion des fêtes.

### Le Covid (19)

Le Covid a atteint les femmes et les appauvries, les rendant plus vulnérables. La plupart des hommes qui vont en prison travaillent dans l'informel. Les familles se retrouvent confinées dans des espaces surpeuplés, ce qui a rendu la vulnérabilité plus forte que d'habitude. La violence sous toutes ses formes monte au créneau.

Nous nous avons répondu à plusieurs appels de soutiens et sous différentes formes : des prises en charges grâce à des donateurs en nature, ou des distributions de vêtements, 1000 pyjamas pour des femmes, du lait pour les bébés, des bourses pour des jeunes pendant le confinement et les moutons pour la fête religieuse « Eid El Kebir ».

Le besoin en Art thérapie s'est multiplié.

Nous avons introduit auprès des surveillantes de nouvelles formes de soutien avec l'art de vivre et l'art thérapie. Le personnel des prisons était obligé de se confiner. Les femmes ont encore payé le prix de la séparation de leurs enfants, étant dans la majorité des cas les seules responsables et de leur éducation et de leur suivi scolaire. Encore une fois les enfants sont livrés à eux-mêmes ou à des proches de la famille.

### Financement inscription crèches + fournitures scolaires

Répondant ainsi aux besoins identifiés par Relais Prison-Société, le financement des inscriptions en crèche permet à 11 enfants dans 7 instituts de Casablanca, d'avoir accès à une structure qui leur est dédiée et favorise leur éveil. Par ailleurs, ce financement permet aux parents de se concentrer sur leur travail ou leur formation, luttant ainsi indirectement contre la récidive.

Au total, la participation aux frais de scolarité et la prise en charge des inscriptions en crèches représentent **21495** dirhams, de septembre 2021 à Juin 2022.

Dans la même optique que le financement de la crèche pour les plus jeunes enfants, les frais de fournitures scolaires a été pris en charge à hauteur de **5450** Dirhams pour les enfants de presque toutes les ex-détenues.

Le covid ayant touché les conditions économiques de la population du quartier, travaillant dans l'informel. Montrées du doigt après leurs incarcérations elles souffrent aussi d'une grande précarité.

### Les Dons

La subvention accordée par Femmes Pour la Paix permet également de prendre en charge, sous forme de dons de 4000 dirhams par trimestre. Ces mandats sont destinés à 2 détenues condamnées sur de longues périodes dans les prisons Khouribga, Arjat et Mohammedia. Ces mandats ont pour but de financer l'achat de produits alimentaires et de première nécessité. Une troisième qui est sortie a bénéficié d'un don pour la fête et un soutien à sa sortie. Egalement, l'une de ces trois détenues ayant une fille étudiante à l'université, suivant des études d'orthophonie a eu son diplôme. Une prise en charge de 6000 dirhams lui a été octroyée pour s'installer, suivre le stage et l'aider à retrouver du boulot.

## L'ART THERAPIE

Un atelier d'art thérapie a été mis en place pour vingt détenues mineures (théâtre et groupes de paroles) , et 20 étrangères dans les prisons de Ain sebaa2 Ces ateliers, animées par la psychothérapeute Catherine Barut permettent aux détenues de situer un ancrage, et de réhabiliter une humanité après des ruptures de vie ou des blessures intérieures. Une ambiance de sororité et de solidarité est aussitôt mise en place.

Les femmes s'oublient durant ces moments de partage et échangent leurs souffrances et problèmes. Les liens avec leur familles sont repris à travers l'association et en concertation avec, la psychothérapeute .

Des traductions dans plusieurs langues, des écritures, des collages sont à l'ordre du jour dans chaque atelier. Une proposition de tournage d'un documentaire est prévue.

Les frais de 26 800,00 dhs couvrent l'achat de fournitures et équipements pour l'animation de ces ateliers.

Un nouveau Atelier est ouvert à la prison de Mohammedia pas loin de Casablanca. Un suivi a été établi auprès d'une étrangère transférée à El-Jadida. Trajet d'une heure en voiture .Et un autre suivi est prévu pour une autre prisonnière transférée à Tiflet ( un trajet de deux heures de voiture de Casablanca).

Nous travaillons aussi sur un centre de sauvegarde de mineures filles. Nous avons répertorié plusieurs besoins. Un centre de formation en pâtisserie a été réaménagé et équipé grâce à notre plaidoyer auprès de l'office de formation professionnelle d'un établissement étatique. Nous assurons le suivi des filles par un accompagnement en théâtre.

Nous projetons de donner une âme à ce centre, en installant un poulailler, et aussi de former les filles au jardinage , et spécialement en permaculture, de les sensibiliser à l'écologie, les faire travailler la terre et se nourrir par leur propres produits . Des demandes de dons en plantes et en arbres ont été faites. Elles sont a leur deuxième atelier en permaculture. Nous sommes à la recherche de fonds pour pouvoir rémunérer la Formatrice pour assurer le suivi.

## Le CENTRE DE SAUVEGARDE DES FILLES

*Les centres de sauvegarde de l'enfance sont des établissements socio-éducatifs relevant du ministère de la Jeunesse et des Sports qui accueillent sur décision judiciaire, des enfants ayant commis des infractions pénales ainsi que des enfants en situation difficile, en application des articles 471 et 481 du Code de procédure pénale et des enfants en situation difficile, en application de l'article 512 dudit code2 .Ces centres ont pour missions d'assurer la rééducation et la réinsertion des enfants placés sous décision judiciaire, notamment :*

- En formulant des recommandations et des projets éducatifs susceptibles d'aider l'autorité judiciaire à prendre la décision adéquate concernant l'enfant ;*
- En offrant des services et des prestations socio-éducatives et sanitaires ;*
- En assurant la formation scolaire et professionnelle ;*
- Et en renforçant les liens entre l'enfant et sa famille.*

*En formulant des recommandations et des projets éducatifs susceptibles d'aider l'autorité judiciaire à prendre la décision adéquate concernant l'enfant ; En offrant des services et des prestations socio-éducatives et sanitaires ; En assurant la formation scolaire et professionnelle ; Et en renforçant les liens entre l'enfant et sa famille.*

*Le Centre de protection de l'enfance, Abdesalam Bennani à Casablanca, fait partie des structures d'accueil du ministère de la Jeunesse et des Sports. Inauguré en 1981, il s'étend sur une superficie de 40 hectares, d'une capacité de 120 lits et dispose d'une infrastructure pour l'accueil des filles mineures. C'est le premier centre de protection de l'enfance à l'échelle nationale, et c'est à partir de 2010 que d'autres centres ont été créés.*

*Les bénéficiaires de ce centre sont principalement les filles mineures en conflit avec la loi et les filles mineures en situation de difficulté. Sa mission principale est de fournir en permanence des services de santé publique et d'éducation pour garantir la protection et la réhabilitation des filles mineures et faciliter leur intégration dans la société.*

Ce centre est devenu notre cible depuis les années 2013 /2014

Nous avons établi un partenariat avec la direction du centre pour faire le suivi de ces filles.

Un budget de 24000 Dh a été dédié à l'accompagnement des filles par la danse comme outil d'art thérapie et de développement personnel. C'est aussi un complément des ateliers de sensibilisations sur le genre financés par l'ambassade des Pays Bas.

Ces filles profitent aussi grâce à Relais d'une formation en pâtisserie et reçoivent des Malette de coiffure, après leur réussite en formation en coiffure fournie par le centre.